

La Maison des parents se dote de places de crèche



« Une aire de jeux pour les enfants avait été inaugurée à la Maison de parents de Bourgogne le 5 avril. Photo archives Jérémie BLANCFÉNE »

Depuis mardi, les personnes hébergées à la Maison des parents auront une solution de garde pour leurs enfants.

Accueillir au mieux les personnes qui accompagnent un proche hospitalisé au CHU de Dijon. C'est la mission de la Maison de parents en Bourgogne, qui propose déjà, avec ses cinquante-huit chambres, l'accueil des familles de pa-

tients hospitalisés ainsi que des patients en pré ou post-hospitalisation. Afin d'élargir son offre, la structure a signé, mardi, une convention avec Crèche de France afin de mettre à disposition des personnes qu'elle héberge des places de crèche. L'objectif : décharger les parents pour leur permettre de visiter leurs proches hospitalisés. La Farandole, qui accueille en priorité les enfants des salariés du CHU de Dijon

sur ses trois sites (La Capucine, La P'tite Hirondelle et La Souris verte), recevra donc, en fonction des places disponibles et des urgences, les enfants de 2 mois et demi à 4 ans dont les parents résident à la Maison de parents.

Déjà en avril, la structure avait inauguré une aire de jeux pour les enfants. Une première étape suivie aujourd'hui par la signature de cette convention avec Crèche de France.